

**APPEL A CONTRIBUTION**

**Colloque international, Strasbourg, LISEC /Misha /IUT Robert Schuman**

**23-25 novembre 2015**

**« Les réseaux sociaux numériques. Un espace de liberté à prendre ou une utopie mort-née ? »**

Les réseaux sociaux numériques (RSN) prennent une part croissante dans les échanges médiatés communicationnels. Si le principe des réseaux sociaux n’est pas une spécificité du XXIème siècle, leur place dans l’Internet a permis leur extension, qui, par son ampleur et ses formes, ne trouve aucun précédent. Le nombre des contributeurs augmente régulièrement. La variété des fonctionnalités des RSN rend difficile une approche de chaque support. Néanmoins, il est possible de retrouver des **traits communs** entre Facebook, Tweeter, Youtube ou Flickr. Les pouvoirs publics, les sociétés privées, les médias évoquent les RSN comme une contribution très positive à l’avenir économique et au tissu social. D’autres les voient comme des outils permettant l’expression des minorités et de la diversité culturelle. Face à ces enthousiasmes qui ne sont pas sans en rappeler d’autres (le Minitel en France, ou l’informatique des débuts par exemple), il s’agit de proposer une **approche critique**, pour faire le **bilan** de leurs usages ou en envisageant, par exemple, les exclus des RSN ou les dévoiements du système par les pouvoirs politiques ou autres.

Ce colloque veut envisager les **conséquences du développement** des RSN dans différentes directions en favorisant une **approche interdisciplinaire**. De nombreux domaines peuvent être envisagés : politique, droit, international, économique, touristique, culturel, sécuritaire, social,…

**Axe 1 : Relations et interactions des RSN dans leur écosystème - Impacts sociétaux**

Les RSN sont d’abord examinés dans leur contexte de « **réseau(x) de réseau**», en l’occurrence l’Internet, et plus largement dans l’environnement physique qui en permet l’accès et l’échange de leurs communications : les réseaux de télécommunications. Ces réseaux reposent sur un modèle représentatif - dit modèle en couches (infrastructures, liaisons, services) - qui montre les relations et interactions à divers niveaux et permet d’en comprendre le potentiel et la complexité, mais aussi les risques qui en découlent.

Ce cadre relationnel forme les bases constitutives d’un véritable écosystème où les échanges croissent de manière quasi exponentielle du fait surtout de leur nature matricielle. Cet écosystème génère des **flux financiers** au prorata de l’audience et des flux de communications et aboutit à l’établissement d’un système d’oligopoles à l’échelle mondiale. Il importe donc d’analyser les aspects économiques de même que les aspects de gouvernance des RSN (traités en particulier par le Forum sur la Gouvernance de l’Internet (FGI), mais relevant aussi des domaines des lois et des règlements internationaux) dans le cadre de leur environnement de manière holistique, donc interdisciplinaire, voire transdisciplinaire.

On pourra alors examiner les RSN sous l’angle de leurs pratiques et de leurs usages y compris leur **représentativité** dans leurs sociétés respectives et, en les croisant avec les contenus échangés, identifier et évaluer les impacts sociétaux. Cet examen implique la prise en compte de problématiques communicationnelles (« Infocom ») autant que sociologiques et comportementales pour conforter le bien-fondé des impacts identifiés, démontrant ainsi la pertinence de la démarche interdisciplinaire dans l’activité de recherches en matière de RSN.

**Axe 2 : les RSN donnent-ils un accès au(x) pouvoir(s) (*empowerment*) aux internautes ?**

L’internaute lambda a le droit à l’expression et peut avoir le sentiment d’être lu ou entendu sur les RSN. En cela, ces derniers relèveraient d’une utopie, celle de la démocratie intégrale pour les pays riches, d’une démocratie en devenir pour les pays en développement (ped). Mais il faut analyser l’impact des RSN sur l’exercice ou l’avènement de la démocratie, en portant par exemple une attention particulière aux pays en développement (Afrique).

De même que les recherches sur le « journalisme citoyen » ont montré les limites de ce concept, de même peut-on s’interroger sur les limites du Web 2.0. Les RSN permettent aussi à certains individus de devenir en quelques années des acteurs mondiaux, tel Mark Zuckerberg, le fondateur de Facebook. Les révélateurs d’actes militaires graves ou de la surveillance mondiale par les Etats-Unis comme Edward Snowden ou Julian Assange en sont d’autres exemples. Mais comme dans le « **journalisme citoyen**», on peut constater une professionnalisation des RSN qui peut se traduire par des dérives telles que les robots générateurs de « *likes* » payants, source de profits réalisées par la vente de données personnelles à des tiers. Comment gérer la **protection des données personnelles** des RSN ? Quelles conséquences cela a-t-il sur ce que certains appellent un vent de liberté qui souffle sur l’Internet ? A partir du moment où **l’éthique** fait partie des RSN, quelle forme lui donner ? Il faut également examiner pourquoi les RSN sont un lieu privilégié des jeunes et en quoi leurs usages varient selon les générations et les régions du monde.

**Axe 3 : Langues, cultures et RSN**

La **diversité linguistique** a indéniablement profité du développement d’Internet, comme le montre l’acceptation de l’usage de caractères non latins jusqu’aux noms de domaines. Qu’en est-il pour les RSN ? Sont-ils un élément favorable pour les relations au sein d’une culture et entre les cultures ? Si oui, de quelle manière ? Les **minorités culturelles** en profitent-elles ? Existe-t-il des exemples significatifs de RSN transfrontaliers qui cassent les barrières de l’Etat-nation ? A propos de l’Ecosse, de la Catalogne ou de l’Egypte, les médias ont attribué un rôle essentiel aux RSN dans l’évolution. Ne faut-il pas être plus prudent dans les jugements et envisager d’autres leviers plus puissants ? Quelle aide peuvent apporter les RSN à une initiative comme net.lang, portée entre autres par l’Unesco et l’Organisation internationale de la francophonie ? Quelles sont les possibilités **d’expression des diversités linguistiques et culturelles** qu’offrent les RSN ? Quel a été le rôle de la société civile, notamment au sein du SMSI, pour les développer ? Les pratiques des RSN diffèrent-elles de celles de l’Internet ? Derrière ces questions se profile celle de la diversité culturelle et des **identités** au sein d’un monde qui tend à la fois vers la globalisation, mais aussi vers la localisation. Enfin se pose la question de la norme linguistique. Dans la mesure où les RSN permettent l’expression de la diversité linguistique, ceux-ci renforcent-ils ou affaiblissent-ils la norme ?

**Comité scientifique du colloque:**

Stefanie Averbeck-Lietz, Université de Brême, Allemagne ; Samin Akgonul, Université de Strasbourg, France ; Francis Barbey, Université catholique d’Afrique de l’Ouest, Côte d’Ivoire ; Mohamed Ben Dahan, Université de Rabat, Maroc ; Bertrand Cabedoche, Université de Grenoble, France ; Emmanuelle Chevry-Pebayle, Université de Strasbourg, France ; Larbi Chouika, Université de Tunis, Tunisie ; Annik Dubied, Université de Neuchâtel, Suisse ; Pascale Erhardt, Université de Strasbourg, France ; Divina Frau-Meigs, Université de Paris 3, France ; Jean-Louis Fullsack, expert UIT, Strasbourg France ; Gilles Gauthier, Université Laval, Canada ; Alain Kiyindou, Université de Bordeaux, France ; Annie Le Noble-Bart, Université de Bordeaux, France ; Normand Landry, Université de Montréal, Canada ; Michel Mathien, Université de Strasbourg, France ; Vincent Meyer, Université de Nice-Sophia-Antipolis, France ; Klaus Neumann-Braun, Université de Bâle, Suisse ; Gina Puica, Université de Suceava, Roumanie ; Claude Régnier, Université de Strasbourg, France ; Yeny Serrano, Université de Strasbourg, France ; Olivier Thévenin, Université de Haute-Alsace, France ; Marc Trestini, Université de Strasbourg, France ; Philippe Viallon, Université de Strasbourg, France ; Thomas Weber, Université de Hambourg, Allemagne

C**omité d’organisation :**

Rémy Bols, Université de Strasbourg ; Maxime Brigmanas, Université de Strasbourg ; Emmanuelle Chevry-Pebayle, Université de Strasbourg ; Juliette Kiehl, Université de Strasbourg ; Johanna Leclercq, Université de Strasbourg ; Ornella Mazan, Université de Strasbourg ; Gabriela Rotar, Université de Strasbourg ; Véronique Schilling, Université de Strasbourg ; Yeny Serrano, Université de Strasbourg ; Frédéric Tendeng, Université de Strasbourg ; Philippe Viallon, Université de Strasbourg

**Eléments pratiques**

La proposition d’intervention se fera sous la forme d’un résumé en français, en allemand ou en anglais d’environ 500 mots indiquant l’axe choisi, la problématique développée, la ou les hypothèses ainsi que la méthodologie retenue. Une courte bibliographie des références sera jointe. La proposition devra parvenir

**avant le 15 avril 2015**

à l’adresse suivante : [lisec-chaire-unesco@unistra.fr](mailto:lisec-chaire-unesco@unistra.fr). Elle comportera une première page indiquant les noms et prénoms du ou des auteurs, leur unité de rattachement, leur adresse postale et électronique, leur numéro de téléphone. Le texte commencera sur la deuxième page et n’aura aucun signe distinctif.

Les propositions seront analysées en double aveugle par le comité scientifique. Les réponses seront communiquées fin mai aux auteurs. Une revue en SIC va être approchée pour publier un numéro consacré à ce thème. Les textes écrits seront demandés après le colloque afin de bénéficier des discussions suscitées.

**Prix de la participation**

Tarif normal : 140 € pour trois jours.

Tarifs réduits : 70 € pour les doctorants hors UdS, 0 € pour doctorants et étudiants UdS (inscription obligatoire).

Le prix comprend les pauses, 2 déjeuners au CROUS, 2 dîners dans des restaurants, la sortie en bateau, la visite des caves des hospices et la documentation.